

Québec français



La câblo-éducation Un nouvel outil pour les enseignants?

Astrid Berrier

Numéro 106, été 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56451ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Berrier, A. (1997). La câblo-éducation : un nouvel outil pour les enseignants? *Québec français*, (106), 44-44.



Êtes-vous équipés ? Non, mais ne vous sentez pas coupables...
Et branchez-vous en lisant l'article qui suit.

La câblo-éducation

Un nouvel outil pour les enseignants ?

par Astrid Berrier

La câblo-éducation est une initiative de 70 entreprises canadiennes de câble qui proposent des services de câblo-distribution et de programmation au secteur de l'éducation. En d'autres termes, elle permet d'offrir des émissions télévisées éducatives en français et en anglais sans publicité commerciale. Elle s'adresse aux niveaux du primaire et du secondaire pour les régions desservies par les câblo-distributeurs. Elle raccorde au câble, et ceci gratuitement, toutes les écoles subventionnées à même les fonds publics. Précisons qu'il existe de nombreux services participants parmi lesquels CNN, RDI, RDS, TV5, TFO, le Canal Famille, Météomédia, Musique Plus, TV Ontario, Canal D, Inuvik TV Ltd, etc. La revue *La câblo-éducation*, publiée trois fois l'an, est envoyée aux écoles par les câblo-distributeurs participants et comprend l'horaire de la programmation que l'on peut également consulter sur Internet. Ce dernier offre en plus des plans de leçons. Avis aux curieux et aux branchés !

Les écoles branchées

Une résolution de 1996 de la Fédération canadienne des enseignants et enseignantes appuie l'initiative

de la câblo-éducation. Les câblo-distributeurs ont accepté de collaborer avec le personnel enseignant pour que ces derniers fassent un meilleur usage des services offerts par la câblo-éducation. En effet, 6000 écoles reçoivent déjà gratuitement les services du câble à travers le pays.

Et les droits d'auteurs ?

La câblo-éducation est relativement libérée des droits d'auteurs. Les enseignants et les écoles peuvent donc enregistrer les émissions qu'ils jugent intéressantes pour leurs élèves sans avoir à attendre 50 ans après le décès du créateur ou de la créatrice qui en possède les droits exclusifs d'exploitation. Ils peuvent enregistrer les émissions « à l'école, à la maison, ou par l'intermédiaire du centre de ressources régional » (cf. le magazine *La câblo-éducation*, automne 1996) sans être « hors la loi ». Le doublage n'est pas permis. De plus, les cassettes peuvent être conservées à la bibliothèque, par exemple avec la date d'effacement inscrite sur la vidéocassette. Car, il y a certaines limites aux droits accordés, c'est-à-dire que selon le matériel enregistré, la durée d'exemption des droits peut varier (de un an à perpétuité).

Des émissions en français ?

Des reportages sur les actualités, l'économie, la nature, les sports, le temps qu'il fait, les questions sociales et culturelles sont offerts dans les deux langues officielles. Les enseignants en histoire, en géographie, en français langue maternelle, en français langue seconde, mais aussi en anglais langue seconde sont donc concernés. Sans vouloir faire dans le présent article de publicité pour l'un ou pour l'autre des réseaux, on peut noter que ceux-ci offrent des reportages sur l'hibernation, les baleines, la plongée sous-marine, les droits de la personne, le nucléaire, la santé, l'ivresse au volant, le Grand Nord, le Cosmodôme, etc. Quand on est à la recherche d'un matériel actuel et authentique (comme c'était la mode dans les années 80 pour les langues secondes), la câblo-éducation semble être la solution idéale.

Quelle place pour la câblo-éducation dans notre enseignement ?

Avec la câblo-éducation, nous avons donc à notre disposition un outil supplémentaire, mais seulement un outil. Rien ne remplace le contact avec l'enseignant et l'enseignante ni ses explications (cf. Saint-Onge dans *Vie pédagogique* qui posait récemment les vraies ques-

tions). La présence du professeur sera toujours nécessaire pour aider les élèves à développer leur réflexion et leur esprit critique devant telle ou telle émission. Cela ne fait plus aucun doute pour personne.

Par ailleurs, les reportages et l'image nous permettent d'enrichir notre enseignement et laissent place à l'ouverture et à la discussion. L'utilisation de la vidéo en classe se développe. Des ouvrages tels celui de Compte (1993) guident les professeurs, et des matériels pédagogiques de plus en plus nombreux y ont recours. Cela se produit en français langue seconde avec des matériaux comme *Vidéo-Puce* de Arseneault et al. ou *Échanges* de Germain-Rutherford et al. Ces matériaux apportent de la variété en salle de classe.

De plus, le recours à l'image et aux films nous permet de briser la routine, car les films nous offrent un complément utile pour motiver les élèves. Dans une société de l'image, pourquoi nous en priver ?

Bibliographie sélective

Arseneault, Rose-Hélène et al., *Vidéo-Puce*, CEC, Montréal, 1991.
Compte, Carmen, *La vidéo en salle de classe*, Hachette, Paris, 1993.
Germain-Rutherford, Aline et al., *Échanges*, Prentice-Hall, Scarborough, 1997.